DÉVIATIONS PHONOLOGIQUES DANS LES EMPRUNTS ENTRE LOCUTEURS YOROUBA EN HAOUSSA DU NIGERIA

Mufutau A. Tijani

Ahmadu Bello University, Zaria

Email: matijj@yahoo.com

&

Bello Shehu Abdullahi

Bayero University, Kano

baffahbello@yahoo.com

Résumé

Tout comme beaucoup de pays africains, le Nigeria est un pays où se côtoient des centaines de langues et groupes ethniques dont le nombre est loin de faire l'unanimité des linguistes. Dans cette situation plurilingue caractérisée par des contacts de langues, on constate que les parlers des différents locuteurs, quelque soit leur langue maternelle, sont souvent émaillés de divers marques transcodiques comme l'emprunt, le mélange de codes, etc. C'est justement au phénomène d'emprunts lexicaux observés chez les locuteurs de langues maternelles yorouba et haoussa qu'il s'agit dans cette communication. En effet, en nous appuyant sur la classification de Deroy (1980), relative à l'adaptation phonologiques des mots empruntés, l'analyse des données recueillies par le biais des interview réalisés auprès d'une vingtaine de locuteurs natifs des deux langues a permis d'identifier des emprunts lexicaux caractérisés fois par des modification phonologiques hybrides.

Mot clés : contacts de langues, emprunt, adaptation phonologique, yorouba, haoussa.

Introduction

Avec la mondialisation et le besoin de communication entre les peuples de la planète, le monde est aujourd'hui un village global constitué de locuteurs bilingues voire plurilingues. Pour Mackey (61) « le bilinguisme est un phénomène mondial. Dans tous les pays, on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins et dans divers contextes ». En effet, les interactions et les échanges dans toutes les activités humaines se font désormais and plusieurs langues. On saisit mieux l'ampleur de ce constat à travers les propos de Calvet (17) lorsqu'il affirme qu'*«Il y aurait, à la surface du globe, entre 6000 et 7000 langues différentes et environ 200*

pays… il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse». Dans une telle situation de plurilinguisme, devenue d'ailleurs inévitable, on observe généralement plusieurs phénomènes souvent engendrés, d'une part par les contacts de langues ou de personnes de langues différentes et d'autre part par diverses situations de communication ou d'interaction entre locuteurs de différentes langues maternelles. Parmi ces phénomènes, il existe ce qui est convenu d'appeler, en sociolinguistique, « les marques transcodiques », c'est-à-dire « tout observable, à la surface d'un discours en une langue ou variété donnée, qui représente, pour les interlocuteurs et / ou le linguiste, la trace de l'influence d'une autre langue ou variétés » (Lüdi & Py 142). Ces observables, qui constituent aux dires de Py (1991 : 151) les composantes de la « boîte à outils » du locuteur bilingue ou plurilingue et qui témoignent de sa compétence bilingue ou plurilingue sont, entre autres, l'alternance codique, l'emprunt, le foreignising, la traduction littérale, les inventions lexicales, etc. Ce qui nous intéresse dans cette communication c'est le phénomène d'emprunt tel qu'il se manifeste entre les locuteurs yorouba et haoussa du Nigeria. Il s'agira de mettre en relief comment les emprunts lexicaux entre les locuteurs des deux langues subissent des diverses adaptations phonologiques qui se traduisent par ce qui peut être considéré comme des déviations phonologiques voire des hybridités phonologiques.

1. Encadrement théorique

Pour mieux assoir notre réflexion dans une perspective scientifique, il nous semble nécessaire d'aborder les termes clés et de situer l'encadrement théorique qui va servir d'ancrage de l'analyse de notre corpus. Commençons par quelques repères théoriques sur les contacts des langues et les incidences qui en découlent.

1.1.Contact des langues

L'un des premiers chercheurs à utiliser le terme « contact des langues » est Uriel Weinreich qui, dans *Languages in Contacts :findings and problems* publié en 1953, oppose la notion de contact de langue à celle de bilinguisme dans la mesure où le contact de langues renvoie à un état individuel (l'usage alternatif de deux langue) alors que le bilinguisme renvoie à la présence de deux (ou plusieurs langues) dans une société. Il explique davantage que le contact des langues a d'abord lieu chez l'individu et que « Deux ou plusieurs langues peuvent être dites en contact si elles sont employées alternativement par les mêmes personnes » (1). Ainsi, du seul fait que deux langues sont en contact dans la pratique alternée d'un même individu, on peut généralement relever dans le

langage de cet individu des exemples d'écart par rapport aux normes de chacune des deux langues. Autrement dit, lorsqu'une personne est bilingue ou plurilingue, sa communication dans l'une ou l'autre des langues qu'il maitrise ne peut pas échapper à des écarts linguistiques par rapport à la norme de cette langue, par le fait même du contact des langues dans sa pratique langagière.

Pour Calvet (1993), le contact des langues est un phénomène social incontournable suite au dynamisme du plurilinguisme et au fait qu'on est dans un monde où les langues sont constamment en contact, alors que selon Marie-Louise Moreau (1998), il y a contact de langues quand un individu possède plus d'un code linguistique et que ce contact de langues au sein d'un même individu influence son comportement psychologique et linguistique. Le contact de langues est donc un phénomène qui s'explique par la rencontre voire les échanges entre des individus ou communautés de différentes origines linguistiques.

En effet, les différents rapports entre différentes communautés et le besoin de communiquer et d'interagir avec les autres favorisent les contacts des langues. Avec ces rencontres entre les langues et les locuteurs, les langues s'influencent mutuellement et entrainent des phénomènes de contagion réciproque comme l'interférence, l'acculturation linguistique, l'assimilation linguistique, appropriation linguistique, l'emprunt, etc. Comme le remarquent, Dubois et al. (115), « *d'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre...» C'est justement cette situation d'influences réciproques des langues en contacts telle qu'elle se manifeste à travers l'emprunt qui est au centre de notre discussion dans cette communication.*

1.2.L'emprunt

Le terme emprunt est souvent employé pour désigner un mot ou une expression qu'une communauté linguistique « emprunte » d'une autre communauté et qu'elle utilise sans le / la traduire. Selon Hamers, « le terme emprunt est généralement limité au lexique, même si certains auteurs pour désigner l'emprunt des structures (…) Lorsque l'emprunt est inconscient, il se confond avec l'interférence » (136). En effet, la particularité de l'emprunt, c'est que le lexique ou la locution empruntée est incorporé dans la nouvelle langue et est utilisé par toute la communauté linguistique qui emprunte. Hamers ajoute d'ailleurs que « l'emprunt, parfois appelé transfert linguistique, est un mécanisme normal de l'évolution linguistique » (137). Ainsi, l'emprunt est un phénomène

incontournable en situation de contact de langue qui résulte souvent à l'incorporation de nouveaux lexiques ou de nouvelles expressions dans une langue donnée.

En général, une langue emprunte à une autre pour combler un vide linguistique c'est-à-dire pour nommer un concept ou un objet qui n'a pas de nom dans la langue d'arrivée. Comme l'écrit Deroy, « on emprunte raisonnablement ce dont on manque. L'emprunt se justifie normalement par un besoin » (137). Les changements socio-économiques, culturels et technologiques nécessitent également sans cesse des enrichissements lexicaux sous forme de néologisme (création de nouveaux mots) ou d'emprunts lexicaux.

Grosjean (1982), identifie deux types d'emprunt : l'emprunt de langue et l'emprunt de parole. L'emprunt de langue fait référence aux mots ou expressions qu'une langue (langue cible) emprunte d'une autre (langue de départ ou d'origine) et qui devient partie intégrante de la langue cible. Dans cette situation, l'emprunt influence en général la langue qui emprunte sur les plans phonologique, morphologique voire grammatical. Par contre, l'emprunt de parole se remarque plutôt au niveau de l'individu qui, en contact avec d'autres langues, intègre dans ses paroles des mots ou expression d'une autre langue. Pour ce genre d'emprunt, on distingue deux types, notamment « l'emprunt de compétence » qui se manifeste sous forme d'alternance codique chez les locuteurs bilingues très compétents dans les deux langues et « l'emprunt d'incompétence » repérable chez les apprenants de langues étrangères lorsqu'ils font recours à des mots ou expressions de leur langue maternelle ou langue première lorsque de tels mots ou de telles expressions lui manquent dans la langue cible.

Il convient cependant de faire la différence entre l'emprunt et l'alternance codique, deux phénomènes issus des contacts de langues. En effet, alors l'emprunt (le plus souvent sous forme d'un item lexical) se manifeste au niveau d'une langue donnée à travers la pratique d'une langue par les locuteurs de cette langue, l'alternance se remarque surtout au niveau de la pratique individuelle d'un locuteur donné. De même, pour qu'un mot provenant d'une langue X (langue de départ), soit considéré comme un emprunt, il faut qu'il soit totalement intégré dans le système morphosyntaxique de la langue Y (langue d'arrivée). De façon générale, en tant que phénomène de langue, l'emprunt est collectif tandis que l'interférence et l'alternance codique sont des phénomènes individuels (Dabène & Billiez 1987, Cuq 2003).

Selon Maingueneau, l'emprunt est une forme d'interférence linguistique très évidente en situation de contact de langues qui se traduit par le fait qu'une langue importe des mots ou des expressions provenant d'une autre langue. Il explique davantage que «Le problème majeur que pose l'emprunt est celui de son intégration dans la langue d'accueil. Cette intégration peut porter sur la

prononciation ou sur la morphosyntaxe » (147). Et comme le renchéri Oshunniran, en situation d'emprunt, « …le nouvel élément qui arrive doit prendre place dans la chaine parlée de la langue réceptrice et ce faisant, il peut perdre partiellement ou totalement ses traits phonologiques, morphologiques, syntaxiques et/ou sémantiques que l'on lui reconnait dans sa langue d'origine » (2).

Maingueneau et Oshunniran mettent ainsi, l'accent sur ce qui nous intéresse dans cette communication, à savoir, les modifications que subit le lexique emprunté lorsqu'il est intégré dans la langue réceptrice. Ces modifications s'expliquent par le phénomène d'adaptation.

1.3.Le phénomène d'adaptation

Comme le souligne Cuq, les emprunts « peuvent être utilisés à peu près tels quels dans la langue emprunteuse, sans adaptation […] ou au contraire adaptés dans leur graphie ou leur phonétisme » (Cuq 81). L'adaptation fait donc référence au changement ou modification que subit l'élément emprunté dans la langue emprunteuse ou réceptrice. En en s'appropriant le nouvel élément dans la langue cible, les locuteurs ont tendance à l'adapter à leur propre effet, langue en y apportant des aménagements de tous genres. Selon Thibault (2), les adaptations que subissent l'emprunt peuvent être remarquées à tous les niveaux de l'analyse linguistique : phonologique, morphologique, syntaxiques, etc. Dans le cadre de cette communication, nous allons focaliser sur l'adaptation d'ordre phonologique.

L'adaptation est un phénomène inévitable en ce qui concerne l'emprunt. D'après Queffélec, « en ce qui concerne les emprunts à une langue étrangère, il est bien connu qu'un locuteur, à moins qu'il ne dispose d'une excellente connaissance de ladite langue [étrangère], les adapte naturellement à la phonologie de sa propre langue » (246). L'adaptation phonologique se manifeste sous différentes formes selon que les systèmes linguistiques des langues en contacts sont proches ou éloignés. Deroy identifie « quatre façons d'adapter de la prononciation d'un mot étranger : négliger les phonèmes inconnus ou imprononçables, leur substituer des phénomènes usuels, introduire des phonèmes nouveaux pour donner au mot un air familier, déplacer le ton conformément aux règles de la langue emprunteuse » (237). Ces différentes façons existent-elles dans les emprunts entre locuteurs yorouba et haoussa ? Autrement dit, quel genre de déviation phonologique remarque – t – on dans les emprunts de ces locuteurs ?

Avant de donner des éléments de réponse à ces questions, il convient de faire une brève présentation des langues en contact afin de mieux appréhender les différentes modifications

phonologiques ou déviations phonologiques subies par les lexiques empruntés de par et d'autre par les locuteurs des deux langues.

2.0. Les langues en contacts

Les Yorouba et les Haoussa sont deux groupes ethniques qui cohabitent dans un même espace géographique (le Nigeria) et qui ont, au cours des années, été en contact à travers des interactions sur le plan social, religieux, culturel et économique.

Le yorouba appartient au groupe des langues Benoué-Congo. Le yorouba est la première langue (L1) de la majorité des populations du sud-ouest du Nigeria, principalement dans les Etats de Lagos, Oyo, Osun, Ogun, Ondo, Ekiti, Kwara et Kogi. Selon Gordon (2005), il sert de langue véhiculaire au sein d'une population estimée à plus de 19 millions de personnes pour qui c'est la langue maternelle. Il est aussi parlé comme L2 par environ deux millions de personnes (http://www.ethnologue.com/show-language.asp?code=yor). Parmi les populations de l'Etat de Edo, le yorouba est la deuxième langue alors qu'il est la première langue de millions de personnes au Bénin et au Togo. Langue à ton comme la plupart des langues africaines, la langue yorouba a une langue standard et environ une vingtaine de dialectes : oyo, ijesa, ila, ijebu, ondo, wo (ou iwo), owo, jumu, iworo, igbomina, yagba, gbedde, egba, akono, aworo, bunu (ou bini), ekiti, ilaje, ikale et awori.

Le haoussa appartient au groupe des langues tchadiques et à la famille des langues afro-asiatiques. Il sert à la fois comme langue véhiculaire et celle du commerce dans toute la région du nord du Nigeria environ, notamment dans les Etats de Sokoto, Katsina, Jigawa, Yobe, Borno Kebbi, Zamfara, Kano, Niger, Kaduna, Bauchi, Gombe, Nasarawa, Plateau, et Adamawa. On distingue plusieurs dialectes de cette langue haoussa, parmi lesquels on peut citer kano, katagun, hadejiya, sokoto, katsina, gobirawa, adarawa, kebawa, zamfarawa, arewa. Malgré la variété de ces dialectes, la majorité des habitants du nord du Nigeria s'identifie avec le haoussa standard qu'ils utilisent couramment dans leurs relations sociales et économiques.

Pour le besoin de cette étude, nous nous utiliserons le yorouba standard et le haoussa standard.

3.0. Méthodologie de la recherche

Les données ont été recueillies auprès d'une dizaine de locuteurs adultes de langue maternelle yorouba sélectionnés parmi les étudiants des universités Ahmadu Bello University et Bayero University. La majorité est née et réside au nord du Nigeria principalement à dans les villes de

Zaria et de Kano, donc très compétent en langue haoussa. Nous leurs avons demandé de nous donner deux types de lexiques ; d'une part les emprunts du yorouba souvent utilisés par les locuteurs de langue maternelle haoussa et d'autre part, les emprunts du haoussa communément utilisés par les locuteurs de langue maternelle yorouba. Au total une cinquantaine de lexiques empruntés ont été recueillis à partir desquels une trentaine sont retenus. Car, parmi les lexiques soumis par les sujets, nous avons pu constater que certains sont empruntés de la langue dans les deux langues. C'est le cas par exemple de « Barakat » en arabe devenu « aloubarika » en yorouba et « albarka » en haoussa.

4.0. Analyse des données

L'analyse des données recueillies se fera en s'appuyant s'inspirant des quatre types d'adaptation phonétique relative à l'emprunt tels qu'ils sont identifiés par Deroy (237). Il s'agira donc de voir comment les langues emprunteuses négligent, substituent, introduisent les phonèmes et déplacent le ton.

4.1. Cas de négligence de phonème

La négligence en situation d'emprunt lexical se présente sous forme de réduction ou de suppression de phonème (s) du mot emprunté lorsqu'il est prononcé dans la langue emprunteuse. La suppression peut s'effectuer au début, à l'intérieur ou à la fin du mot.

Dans les données recueillies, nous n'avons pas pu identifier des cas de négligence de phonème dans les emprunts de lexique haoussa en langue yorouba. Par contre, des exemples abondent de lexiques yorouba empruntés en langue haoussa comme on peut le constater avec les exemples suivants :

	Yorouba (Langue source)		**Haoussa (Langue cible)**
1.	ireke [iRéké] ==	= canne à sucre	rake [Raké]
2.	ogidi [ogidi]	= original	gidi [gidi]
3.	ipalemo [ipalémO]	= préparatif	kwalemo [kwalémO]
4.	omo ale [OmOalé]	= batard	omale [Omalé]

Dans le premier exemple, on constate que le mot « ireke », qui signifie « canne à sucre », emprunté au yorouba est prononcé en haoussa avec la suppression du phonème initial /i /. Le même phénomène s'observe avec la suppression du phonème initial /o/ du lexique yorouba « ogidi » lorsqu'il est emprunté par le locuteur haoussa. Pour le troisième exemple, cependant, on assiste à

une double modification du lexique « ipalemo » : d'abord la suppression du phonème initial /i/ et ensuite le remplacement ou substitution de ce phonème par une combinaison de deux autres phonèmes (/k/ et /w/). Enfin, dans le quatrième exemple, il s'agit de la suppression du phonème /O / à l'intérieur du mot emprunté.

4.2. Cas d'allongement ou d'introduction de nouveaux phonèmes

Ce type de modification phonologique se manifeste par l'ajout d'un ou de plusieurs phonèmes lors de la prononciation du mot emprunté. Le nouveau phonème peut apparaitre au début, à l'intérieur ou à la fin du lexique emprunté.

Nous avons identifié des cas d'allongement généralement dans les emprunts de langue haoussa en yorouba comme dans ces exemples :

	Haoussa (Langue source)		**Yorouba (Langue cible)**
5.	addua [adUa]	= prière	adura [adURa]
6.	albarka [albaRka]	= bénédiction	alubarika [alUbaRika]
7.	alwala [alwala]	= ablution	aluwala [alUwala]
8.	yadda [uada]	= permettre	iyonda [iuIda]

Comme on peut le constater dans les exemples 5 à 8, les lexiques haoussa empruntés sont prononcés en yorouba avec des allongements. Ainsi le phonème /R/ est ajouté vers la fin du lexique dans l'exemple 5, le phonème /u/ dans les exemples 6 et 7 alors que le phonème /i/ est introduit dans l'exemple 8. On peut expliquer ces cas d'allongement par le fait qu'en yorouba la structure syllabique est toujours de type CVCV.

Pour les lexique yorouba empruntés en langue haoussa, nous avons repéré des cas que nous présentons dans les exemples suivants :

	Yorouba (Langue source)		Haoussa (Langue cible)
9.	wara [waRa]	= fromage	awara [awaRa]

Comme on peut le remarquer, on assiste à un allongement de phonèmes avec l'ajout du phonème /a/ au début du lexique « wara » emprunté au yorouba. .

4.3. Cas de substitution de phonèmes

JMEL Volume 10, September 2018. All Rights Reserved.| http://www.jmel.com.ng |
By Mufutau A. Tijani & Bello Shehu Abdullahi

La substitution consiste à remplacer un ou des phonèmes de la langue source par d'autres phonèmes de la langue cible. Le plus souvent, ce phénomène se manifeste lorsque le phonème de la langue source n'existe pas dans la langue cible ou quand le phonème de la langue source possède des caractéristiques similaires avec certains phonèmes de la langue cible.

Pour les lexiques haoussa empruntés par les locuteurs haoussa nous avons des exemples suivants :

Haoussa (Langue source)		**Yorouba (Langue cible)**
10. karama [kaRama]	= miracle	Karamo [kaRamO]
11. lallashe [lallaHé]	= souffrir	lalase [lalasé]

Ainsi, dans les exemples ci-dessus, on remarque la substitution du phonème / a / par le phonème / O / (exemple 10) et le phonème / s / par le phonème / H / (exemple 11).

En ce qui concerne les cas de substitution de phonème dans les emprunts de lexiques yorouba par les locuteurs haoussa, nous avons identifiés les exemples suivants :

Yorouba (Langue source)		**Haoussa (Langue cible)**
12. tolotolo [tolotolo]	= dindon	talotalo [talotalo]
13. teletele [tèlètèlè]	= depuis longtemps /autrefois	tale-tale [talètalè]
14. ileya [iléJa]	= fête musulmane	laiya [laiJa]
15. ishana [isana]	= allumettes	ashana [aʃana]
16. fila [fila]	= chapeau	Hula [Hula]
17. patapata [patapata]	= tout	kwata-kwata [kwatakwata]
18. ipalemo [ipalèmO]	= préparatif	kwalemo [kwalèmO]
19. ata rodo [ataRodo]	= piment rond	Ata ruhu [ataRUhU] ou taruhu [taRUhU]

Comme on peut bien le remarquer, on assiste ici aussi à des phénomènes de substitution de divers types de phonèmes. Il est difficile de comprendre la substitution des phonèmes /o/ par /a/ ; /è/ par /a/ ; /e/ par /a/ ; /i/ par /a/ et [fi] par /u/ dans les exemples 12 à 16 respectivement, car les phonèmes substitués existent dans la langue cible (haoussa). Cependant, en ce qui concerne le remplacement du phonème / p/ dans les exemples 17et 18 , nous sommes tenté de conclure ici, que c'est probablement parce que le phonème /p/ n'existe pas en langue haoussa que ses locuteurs le

remplacent par la combinaison de phonèmes /k / et /w/ afin de donner un air familier aux lexiques empruntés du yorouba.

Le genre de modifications phonétiques effectuées dans l'exemple 19 nous semble très particulier et intéressant. On observe, en effet, deux types de prononciations du lexique emprunté : d'abord on assiste à la substitution des phonèmes /o/ et /d/ par les phonèmes /u/ et /h/ (ce qui donne « ata ruhu »); ensuite on constate la suppression du phonème initial /a/ suivie de la substitution des phonèmes /o/ et /d/ par les phonèmes /u/ et /h/ pour obtenir « ta ruhu ».

4.4. Cas de déplacement de ton

Le phénomène de déplacement de ton se manifeste généralement par le changement de ton lors de la prononciation du mot emprunté par les locuteurs de la langue emprunteuse. Nous avons pu identifier quelques exemples dans les emprunts des deux locuteurs de cette étude.

Comme exemple de mots haoussa empruntés par les locuteurs yorouba nous avons :

	Haoussa (Langue source)		**Yorouba (Langue cible)**
20.	laifi [laJfi]	= tort / faute	lefi [léfi]

Ici, le locuteur yorouba a déplacé le ton dans la prononciation du lexique emprunté de la langue haousa.

Pour les emprunts de lexiques yorouba par les locuteurs haoussa, notons les cas suivants :

	Yorouba (Langue source)		**Haoussa (Langue cible)**
21.	oga [Oga]	= chef / patron	oga [oga]
22.	titi [titi]	= route	titi [tiitii]

Ainsi, alors que le ton change de /O / à /o/ dans l'exemple 21, on constate plutôt un doublement du phonème /i/ dans la prononciation du mot emprunté dans l'exemple 22.

Conclusion

L'emprunt s'explique par l'intégration d'un mot, d'une locution ou d'une expression appartenant à une langue A (langue source) dans une langue B (langue cible). En effet, selon Phelizon c'est « le processus par lequel une langue ou un dialecte reçoit une unité linguistique d'une autre langue ou d'un autre dialecte » (Phelizon 75). En général, l'emprunt peut se réaliser au niveau du phonème, de la lexie ou de la structure syntaxique. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes

principalement intéressés à la réalisation phonétique des emprunts effectués entre les locuteurs yorouba et haoussa du Nigeria.

Tout le long de cette communication nous avons tenté de montrer comment les locuteurs yorouba empruntent des mots haoussa et comment les locuteurs haoussa intègrent également des lexiques empruntés au yorouba dans leur langue. Il est évident que les emprunts sont été facilité par la proximité géographique, les diverses interactions et échanges entres les populations ainsi que l'influence de la religion musulmane parmi les locuteurs des deux langues.

En nous appuyant sur la taxonomie de Deroy (1980) , l'analyse des données recueillies a permis de dégager quatre types de modifications au niveau de la réalisation phonétiques des mots empruntés. Ces modifications se sont présentées sous forme de suppression de phonème, d'introduction de nouveau (s) phonème (s), de substitution de phonèmes et de changement de tons. Signalons que la courte durée de réalisation de la recherche et le nombre réduit d'informateurs ne nous a pas permis de recueillir plus de données pouvant nous permettre de tirer de véritables conclusions quant au nombre et à la fréquence des emprunts réalisés de par et d'autre entre locuteurs yorouba et haoussa. Nous pouvons dire, cependant, que les emprunts sont largement réalisés avec l'allongement de phonèmes chez les deux groupes de locuteurs alors que les cas de substitution de phonème et de changement de ton sont notoires dans la réalisation phonétique des emprunts de mots yorouba par les locuteurs haoussa.

Bibliographie

Calvet, Louis-Jean. *La sociolinguistique, que sais-je ?* Paris : PUF, 1993.

Cuq, Jean-Pierre. (dir.) *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE international, 2003.

Dabène, Louise & Billiez, Jacqueline. « Le parler des jeunes issus de l'immigration ». Geneviève Vermès & Josiane Boutet (Eds.). *France pays multilingue. Tome 2*. Paris : L'Harmatan. (1987) : 62-77.

Deroy, Louis. *L'emprunt linguistique* (1ere éd. 1956). Paris : Les Belles Lettres, 1980.

Dubois, Jean. et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse, 1994.

Gordon, Raymond G., Jr. "La langue yorouba'. http://www.ethnologue.com/show-language.asp?code=yor Consulté le 30 avril 2017.

Grojean, François. *Life with two languages*. Cambridge: Harvard University Press, 1982.

Hanane, Khelifi. « L'alternance codique dans l'émission radiophonique "média mania " de Jijel FM ». Mémoire de Master en sciences du langage, Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel Algérie, 2012. En ligne : http://www.memoireonline.com/10/13/7486/m_L-alternance-codique-dans-l-emission-radiophonique-media-mania--de-Jijel-FM3.html Consulté le 15 décembre 2016.

Harmers, Josiane, F. « Emprunt ». Moreau, Marie-Louise. *Sociolinguistique. Concepts de base.* Sprimont : Pierre Margada (1997) : 137-138.

Lüdi, Georges. « Aspects lexicaux du parler bilingue de migrants suisse-alémaniques à Neuchâtel » *Actes du XIIe Congrès International de Linguistique et Philologies romanes,* Aix-en-Provence. 7. (1985) : 28-47.

Mackey, William F. « le bilinguisme ». Moreau, Marie-Louise (Ed.). *Sociolinguistique. Concepts de base.* Sprimont : Pierre Mardaga (1997) : 61 – 64.

Maingueneau, Dominique. *Aborder la linguistique.* Paris : Editions du Seuil.

Moreau, Marie-Louise (éd.). *Sociolinguistique, Concepts de Bases.* Sprimont : Pierre Margada.

Phelizon, Jean François. *Vocabulaire de la linguistique,* Paris : Edition Rondil, 1976

Weinreich, Uriel. *Languages in Contact: Findings and Problems.* New York : Linguistic Circle of New York, 1953.

Lüdi, Georges et Py, Bernard. *Etre bilingue*. 3ème Edition. Bern: Peter Lang S.A. 2003.

Oshunniran Tajudinni Abodunrin. « L'emprunt comme phénomène linguistique : quelques cas de non-adaptations en français et en yoruba ». *Ife Journal of Foreign Languages* (IJOFOL) 9, (May 2013) : 1 – 12.

Oshunniran Tajudinni Abodunrin.. « Le visage phonologique des emprunts de sources anglaise en français et en yorouba ». *ABUDoF, Journal of Humanities,* Department of French, Ahmadu Bello University 2. 2. (2013) : 29 – 56.

Py, Bernard (1991) : « Bilinguisme, exolinguisme et acquisition : rôle de L1 dans l'acquisition de L2 ». *TRANEL* 17. (juillet 1991) : 147 – 161.

Thibault, Andrén. « L'emprunt linguistique : problèmes théoriques » 2007. http://pagesperso-orange.fr/andrethibault/Francophonie Master 2007.12.12.pdf . Consulté le 20 juin 2017.